

2CZ
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000.00 euros
Siège social : 999 AVENUE DE CRANSAC
12300 FIRMI
885 028 522 RCS RODEZ

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31.12.2025

L'an 2025 et le 31 décembre, à 8 heures, au 999 avenue de Cransac 12300 FIRMI, M. Rémy LANGLET demeurant 6 allée Piècelongue 12300 FIRMI, propriétaire des 1 000 parts de 1 €uros composant le capital social de la société 2CZ.

Associé unique de ladite société,

A pris la décision suivante :

- Constatation que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique constate que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

M. Rémy LANGLET

